



Audition parlementaire aux Nations Unies

6-7 décembre 2012
Siège de l'ONU
New York



Le 1^{er} octobre 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous annoncer que, cette année, l'Audition parlementaire aux Nations Unies se tiendra à New York les 6 et 7 décembre, avec pour titre ***Approches parlementaires de la prévention des conflits, de la réconciliation et de la consolidation de la paix : un chemin à défricher.***

Au vu des nombreuses sources d'instabilité auxquelles il faut faire face aujourd'hui et dans la mesure où plusieurs pays sont actuellement en proie à des conflits ou sortent à peine d'un conflit, il nous semble opportun d'unir nos forces pour entamer un échange de vues constructif sur la triple question suivante : comment prévenir les conflits, promouvoir la réconciliation et consolider la paix là où elle est encore fragile ?

Partout dans le monde, citoyens et responsables politiques savent comment l'ONU peut aider les pays à résoudre leurs différends internes (missions de médiation ou de maintien de la paix, négociations en haut lieu entre belligérants, voire en dernier recours, application de sanctions). Pour autant, et même si leur rôle est moins visible, les parlements ont eux aussi une partition indispensable à jouer et, bien souvent, ils la jouent, pour amener toutes les parties en présence à la table des négociations, apaiser les tensions internes par le dialogue politique ou aider à trouver un accord de paix dans un sens ou un autre. On ignore aussi souvent que les parlements peuvent coordonner leurs efforts avec ceux de la communauté internationale pour atteindre ces objectifs, ou du moins on n'en tient pas suffisamment compte.

D'où ce *chemin à défricher* que nous vous proposons d'explorer avec nous à l'Audition parlementaire 2012. Avec votre concours, nous espérons pouvoir déterminer comment associer davantage les parlements et l'ONU pour défendre la paix. Il va sans dire que la coexistence pacifique est une condition préalable de la démocratie. Réciproquement, tous les efforts de paix doivent être guidés par des décisions démocratiques, à l'échelon tant international que national. Nos discussions porteront donc inévitablement sur la nécessité pour les parlements et les principales instances de décision de l'ONU d'observer les règles les plus strictes en matière de démocratie.

Vous trouverez plus ample information sur cette rencontre dans la note jointe à la présente, où sont décrites les principales questions à traiter :

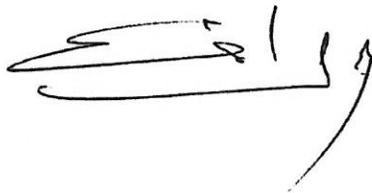
- Quelles conditions optimales et quelles exigences institutionnelles doivent être satisfaites pour que les parlements puissent jouer un rôle concret dans la prévention des conflits et la réconciliation ? Comment l'ONU et l'UIP peuvent-elles, au besoin, contribuer à ce que ces conditions soient réunies ?
- Quelle aide les parlements (et l'UIP) peuvent-ils apporter à l'ONU, à ses missions sur le terrain, ainsi qu'à la Commission de consolidation de la paix et au Conseil des droits de l'homme ?

- Comment les parlementaires peuvent-ils participer à la médiation des conflits, seuls ou en collaboration avec l'ONU ?
- Quelles relations les parlements doivent-ils établir avec les mécanismes de justice transitionnels et les mécanismes de réconciliation ?
- Quelles sont, d'après les parlementaires, les réformes fondamentales pour que les décisions de l'ONU relatives aux conflits soient plus démocratiques ?

Afin que cette rencontre soit aussi interactive et constructive que possible, nous nous écarterons de la formule retenue pour les Auditions précédentes, pour que les participants puissent dialoguer autrement. Ainsi, pour que les débats soient aussi concrets que possible et afin d'éviter des exposés trop théoriques, plusieurs types de travaux seront organisés autour de cas particuliers de conflit ou de sortie de conflit, dans différentes régions.

Comme à l'accoutumée, le compte rendu analytique de l'Audition sera distribué sous forme de document officiel de l'Assemblée générale. Nous encourageons les parlements à se faire représenter et à désigner des représentants de l'ensemble du paysage politique afin que la diversité des expériences et des points de vue soit la plus large possible.

Dans cette attente, nous vous prions, Madame la Présidente, Monsieur le Président, d'agréer les assurances de notre haute considération.



Abdelwahad Radi
Président
Union interparlementaire



Vuk Jeremic
Président de la 67^{ème} session de
l'Assemblée générale des Nations Unies